

## Actualité

### Participez aux premières "Foulées Maxévilloises"



- 4 km pour les minimes - cadets / cadettes de 1985 à 1988
  - 4 km pour la course populaire toutes catégories
  - 10 km pour les Foulées Maxévilloises
- Le départ de ces différentes épreuves s'étalera de 10h pour les plus jeunes à 11h05 pour les Foulées Maxévilloises.

#### Les différentes catégories adultes :

- Juniors hommes / femmes de 1983 et 1984
- Seniors femmes de 1963 à 1982
- Seniors hommes de 1963 à 1982
- Vétérans 1 - femmes de 1953 à 1962
- Vétérans 1 - hommes de 1953 à 1962
- Vétérans 2 - femmes de 1943 à 1952
- Vétérans 2 - hommes de 1943 à 1952
- Vétérans 3 - femmes de 1933 à 1942
- Vétérans 3 - hommes de 1933 à 1942
- Vétérans 4 - femmes avant 1932
- Vétérans 4 - hommes avant 1932.

Des vestiaires gardés ainsi que des douches seront à votre disposition. Restauration et boissons seront servies dès 9h30.

La remise des dossards aura lieu au complexe Léo Lagrange :  
Le vendredi 5 juillet de 14h à 17h  
Le samedi 6 juillet de 10h à 12h30 et de 14h à 17h  
Sur place le jour de la course.

Le montant de la participation est fixé à 3€ pour les courses de jeunes et à 5€ pour les courses d'adultes.

**Vous et votre famille pouvez vous inscrire :**

- en retournant au complexe sportif Léo Lagrange, rue de l'Orne à Champ le Boeuf, 54320 Maxéville le coupon qui se trouve sur le site de la ville [www.mairie-maxeville.fr](http://www.mairie-maxeville.fr) et en page 6 de cette édition.
- en contactant le complexe Léo Lagrange au 03.83.98.14.99,
- en faxant votre formulaire d'inscription au service Jeunesse Animation Sport, 03 83 30 58 98.

**Attention :** Pour valider votre inscription, il vous sera demandé de fournir un certificat médical datant de moins d'un an ou la copie d'une licence sportive en cours de validité.

## Sommaire

Page 2	Vie municipale
Page 3	Mairie pratique
Page 4	Le dossier du mois
Page 5	A votre agenda
Page 6	La tête et les jambes
Page 7	Du côté des enfants
Page 8	La ville en mouvement

Editeur : ville de MAXÉVILLE (54320),  
14, rue du 15 septembre 1944  
Mairie.maxeville@mairie-Maxeville.fr  
représentée par son maire, Henri BEGORRE  
Directeur de la Publication : Henri BEGORRE  
Rédactrice : Véronique THIÉTRY  
Imprimeur : imprimerie Jeanne d'Arc  
14, rue Blaise Pascal - MAXÉVILLE (54320)  
Parution : mensuel tiré à 4 600 exemplaires  
Dépôt Légal effectué à la préfecture de Meurthe-et-Moselle  
sous le numéro 479  
Prix : gratuit

Pour inciter les Maxévillois à profiter de l'été en pratiquant une activité conviviale, la ville de Maxéville les invite à participer à la première édition des "Foulées Maxévilloises" le :

**dimanche 7 juillet  
au complexe sportif Léo Lagrange  
à Champ le Bœuf**

Cette manifestation sportive proposera des courses adaptées à chaque membre de la famille :

- 800 m pour les poussins poussines de 1991 à 1992
- 2 km pour les benjamins - benjamines de 1989 à 1990



## Au Conseil Municipal

### ■ DELIBERATIONS ADOPTEES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2002

#### A l'unanimité

Le nouveau règlement du Conseil municipal de Maxéville est approuvé. Il prend en compte les modifications sur les conditions d'exercice des mandats locaux contenues dans la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.

Bien que Maxéville ne soit pas concernée par les dispositions sur la participation des habitants inscrites dans cette loi, car elle concerne les communes de plus de 20.000 habitants, la municipalité souhaite s'inscrire volontairement dans l'esprit de ce texte afin de favoriser l'émergence d'une véritable culture participative. Cette ouverture aux citoyens nécessite la modification des modalités pratiques de fonctionnement des instances participatives :

- en allouant des enveloppes aux commissions de quartier des Aulnes et Meurthe-Canal pour la mise en œuvre de leurs projets,
- en transformant la commission centre en quatre groupes thématiques complétés par deux réunions publiques par an,
- en substituant le conseil de développement de quartier à la commission intercommunale du quartier Champ le Bœuf et en créant, au sein de cette instance, un comité permanent chargé de la maîtrise d'ouvrage et des groupes thématiques.

L'indemnité de fonction versée aux élus est fixée pour la durée restante du mandat à 60% de l'indice brut 1015 pour le Maire, à 24% pour les adjoints et à 8% pour les conseillers délégués soit un total de 268% de l'indice brut 1015. A noter que ce total est inférieur à la limite maximum de 285% autorisée par la loi.

La délibération du Conseil municipal du 26 mars 2001 portant sur la délégation faite au maire en matière de marchés négociés et de réalisation d'emprunts destinés au financement des investissements est modifiée pour y adjoindre une délégation sur les opérations financières utiles à la gestion de ces emprunts. Cette délégation porte désormais sur les marchés sans formalités préalables d'un montant inférieur à 90.000€ hors taxes.

Le Conseil municipal approuve le dossier de consultation des entreprises pour la restructuration et l'extension du bâtiment sis 8 rue du 15 septembre 1944 et lance la mise en appel d'offres ouvert des travaux en marchés distincts pour chacun des lots. La Solorem

est mandatée pour signer ces marchés et l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre fixant le forfait de rémunération de l'architecte à 54.103,35€ hors TVA.

Le Conseil municipal décide de verser une avance sur subvention aux FJEP d'un montant de 60.000€ pour assurer la continuité de leur fonctionnement dans l'attente de définir une nouvelle forme de partenariat entre les FJEP, la Fédération des Œuvres Laïques et la ville.

L'organisation du voyage des seniors, prévu le 20 juin à Luxeuil Les Bains est acceptée. La participation des bénéficiaires est fixée à 15€, les personnes disposant de revenus modestes (jusqu'à 583,15€ pour une personne seule ou 1021,42€ pour un couple) bénéficiant d'un demi-tarif de 7€.

L'association "Coup de Pouce" assure désormais les distributions des denrées de la Banque Alimentaire à Champ le Bœuf. Pour contribuer à la mise en œuvre de ce service en faveur des personnes les plus défavorisées, une subvention de 500€ est versée à cette association afin de lui permettre de louer un véhicule équipé pour le transport des denrées alimentaires.

Un emploi d'agent technique qualifié est transformé en emploi d'agent d'entretien pour permettre le remplacement d'un gardien de complexe admis en congés de fin d'activité.

En remboursement de dégâts divers sur les biens communaux suite à des vols et à des dégradations volontaires, la ville perçoit une somme de 24.930,81€ en remboursement des dommages par les assurances.

Le recouvrement de créances de 2.785,26€ et de 70,77€ correspondant à la location du parking du Zénith pour les années 1997 à 1999 et à une participation à la ludothèque ne pouvant être effectué, ces sommes sont admises en non-valeur afin d'apurer la comptabilité et décharger la responsabilité du comptable.

#### A la majorité

Les élus minoritaires du Conseil municipal se sont abstenus de voter sur cette délibération. La décision budgétaire modificative numéro 1 autorise un crédit supplémentaire :

- en section de fonctionnement pour permettre la mise en œuvre de la loi "démocratie de proximité" et l'admission en non valeur de diverses créances,
- en section d'investissement pour effectuer les écritures comptables nécessaires à la vente par annuités de la parcelle cadastrée AE 26 et à la réduction de 0,02€ correspondants aux écarts de conversion en euros du déficit d'investissement repris dès le Budget Primitif.

### ■ PROCHAINE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Les délais de parution de la présente édition ne nous permettent pas de vous informer de la date du Conseil municipal qui se déroulera au mois de juillet. Nous vous la ferons connaître dans les plus brefs délais par voie de presse, d'affichage et sur le site de la Ville : [www.mairie-maxeville.fr](http://www.mairie-maxeville.fr).

### ■ PERMANENCES DES ELUS DANS LES QUARTIERS

Henry Kropacz vous invite à le rencontrer au cours de la permanence qu'il assurera le jeudi 4 juillet de 18h à 19h à l'école Moselly.

Les permanences dans les autres quartiers sont suspendues durant les mois de juillet et août.

Toutefois, vous pouvez rencontrer adjoints et délégués en prenant rendez-vous au 03.83.32.30.00.

Sachez que l'ensemble des services de la mairie se tient à votre disposition tout l'été pour répondre à vos demandes du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h ainsi que le samedi de 9h à 12h. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques en renvoyant le coupon "Aidez-nous à améliorer votre environnement" qui se trouve en dernière page de cette édition.

## Vivre à Maxéville

### Scooters : priorité à la tranquillité des riverains.

L'été étant propice aux vrombissements intempestifs des mobylettes, la police municipale a entrepris une grande opération de contrôle du volume sonore engendré par les scooters et autres deux roues à moteur affectonnés par les jeunes Maxévillois. Jeunes gens, attention la prévention n'empêche pas la verbalisation : un pot d'échappement débridé peut vous coûter jusqu'à 68€... et vous laisser poursuivre votre chemin à pied !



Dotée depuis la mi-juin de jumelles radar prêtées par la communauté urbaine, la police municipale s'attache également à faire respecter les limitations de vitesse par les automobilistes sur l'ensemble de la commune.

## ➔ Etat civil

### BIENVENUE A...

- Madina DIOP, née le 22 mai 2002
- Alix DUPONT, né le 24 mai 2002
- Maxime BORHOVEN, né le 1 juin 2002
- Salma MOURADI, née le 4 juin 2002
- Yliès MOURADI, né le 4 juin 2002
- Camille OUM-KOECHLIN, née le 7 juin 2002
- Julie NUNES COELHO, née le 13 juin 2002

### ILS SE SONT UNIS...

- Pierre-Stéphane SIMEON et Sophie ROGGERO, mariés le 25 mai 2002
- Chidièbere NNAEKPE et FALLET Alexandrine, mariés le 25 mai 2002
- Franck FATOU et Virginie LALLEMAND, mariés le 15 juin 2002
- Vincent CROISIER et Emmanuelle RAOUL, mariés le 15 juin 2002
- Stephen DELEYE et Nathalie BOUCHIKHI, mariés le 22 juin 2002

### ILS NOUS ONT QUITTES...

- Marcelle DIDIERJEAN veuve DUHOUX, décédée le 19 mai 2002
- Andrée HUMBERT veuve PIERRON, décédée le 25 mai 2002
- Fruttodoro RUVERA, décédé le 05 juin 2002
- Marie Louise HUREL, décédée le 05 juin 2002

### ● Conciliation/Médiation :

Les prochaines permanences du conciliateur auront lieu les **2 juillet et 3 septembre** de 8h30 à 11h30 au CILM, 23 rue de la Meuse à Champ le Bœuf.

Le conciliateur n'est ni juge, ni policier. Son rôle est d'éviter une procédure judiciaire longue et onéreuse en favorisant un règlement amiable des conflits qui lui sont soumis : litiges entre voisins, jeunes en situation difficile, malfaçons, problèmes de propriété (droit de passage, plantations d'arbres non respectées, conflits propriétaires, locataires), problèmes de consommation...

Si les parties parviennent à un accord, celui-ci peut être rédigé, signé et déposé au greffe du Tribunal d'Instance. Si le litige persiste, le conciliateur ne peut imposer de solution, ni aviser le Tribunal du refus rencontré. Il est par ailleurs strictement tenu au secret.

**Les Consultations juridiques sont suspendues en juillet et août.**

### ■ RAMASSAGE DES OBJETS HETEROGENES

Les prochains ramassages des objets hétérogènes s'effectueront le **mardi 2 juillet et le mardi 2 octobre** à partir de 4h du matin. Merci de ne sortir vos objets encombrants qu'après 20h la veille du ramassage.

### ■ CITE PASS : PROCHAINE VENTE POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI

- En mairie centrale du **mardi 2 juillet au vendredi 12 juillet** les après-midi de 14h à 17h, sauf le mercredi,

- à l'annexe mairie de Champ le bœuf les **mardis 2 et 9 juillet** et les **jeudis 4 et 11 juillet** de 9h à 12h.

Les bénéficiaires sont invités à se munir de leur carte de transport et des 3€ nécessaires à l'achat de chaque Cité Pass. L'achat maximum autorisé est de quatre Pass.10 pour 2 mois ou de huit si le demandeur est en stage de réinsertion, en formation ou en CES.

Afin de permettre la réactualisation semestrielle de leur dossier, les bénéficiaires sont priés de se munir de

justificatifs récents de leurs ressources et de leur situation actuelle (inscription ANPE, talons de paiement des Assedic, attestation CAF du versement RMI, contrat d'insertion en cours de validité).

### ■ POUR QUE CULTURE ET CIVISME FASSENT BON MENAGE !

Avec le retour des beaux jours, les jardiniers ont fort à faire sur leur terrain : tondre le gazon, couper quelques branches... N'oubliez pas qu'il existe une réglementation sur les **horaires durant lesquels l'utilisation d'engins bruyants tels les tondeuses et tronçonneuses est autorisée :**

- de 8h à 12h et de 14h à 19h du lundi au vendredi,

- de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi,

- de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

Que faire ensuite de l'herbe tondue et des branchages qui vous encombrant après votre dur labeur ? Les brûler au fond du jardin ?

C'est hors de question ! D'une part, le brûlage à l'air libre des déchets est interdit par l'article 84 de l'arrêté préfectoral du 5 août 1981 ; d'autre part, si le risque d'un procès verbal ne vous retient pas, pensez que la fumée risque d'incommoder votre voisinage, et qu'au moindre coup de vent, une flammèche peut incendier un terrain qui ne vous appartient pas.

Nous invitons donc les Maxévillois à transporter les branchages et autres végétaux qui les encombrant dans les déchetteries les plus proches : à proximité du rond-point de Pixécourt à Malzéville ou boulevard d'Austrasie à Nancy.

Le respect de ces deux règles simples vous permettra d'être en conformité avec la loi... et de conserver d'excellentes relations avec vos voisins alors, bon jardinage !

## ➔ Infos pratiques

### ■ POUR POURSUIVRE VOTRE RECHERCHE D'EMPLOI

Les pôles emploi de Champ le Bœuf et du Centre seront ouverts tout l'été.

Vous êtes en recherche d'emploi, de formation, vous souhaitez "relooker" votre CV, n'hésitez pas à vous rendre sur nos sites.

Ils vous accueillent chaque jour du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30.

Champ le Bœuf : 2, rue de la Crusnes 03 83 98 91 92

Centre : 2, rue André Fruchard 03 83 32 30 00.

### ■ PROCHAINES PERMANENCES JURIDIQUES

#### ● Aide aux victimes :

L'association A.N.N.E. vous recevra au CILM de 14h à 17h :

- les vendredis 12 - 19 et 26 juillet

- les vendredis 2 - 9 et 16 août.

Vous pouvez également prendre rendez-vous auprès du n° 03 83 90 22 55.

## ➤ La rentrée en perspective

Vos enfants n'ont qu'une idée en tête : tirer le meilleur parti des vacances qui débutent. Vous, parents précautionneux, savez qu'il convient de préparer leur rentrée avant de profiter du soleil. C'est en effet le moment de procéder à certaines inscriptions, de se mettre en quête d'un mode de garde périscolaire...

### ■ QUAND INSCRIRE VOTRE ENFANT A L'ÉCOLE ?

ÉCOLES	JOURS	HORAIRES
Maternelle St Exupéry 5, rue de la Chiers	lundi 2 septembre	de 9h à 11h
Primaire St Exupéry 5, rue de la Chiers		
Maternelle Jules Romains Rue de la Seille	lundi 2 septembre	de 10h à 11h
Primaire Jules Romains Rue de la Seille		
Maternelle André Vautrin 32, rue du 15 Septembre	vendredi 30 août	de 17h à 19h
Primaire André Vautrin 2, rue Courbet		
Maternelle Moselly "Les Aulnes"	jeudi 23 et vendredi 24 août	de 9h à 11h et de 14h à 17h

### Lors de l'inscription de votre enfant, merci de vous munir des pièces suivantes :

- livret de famille,
- carnet de santé de l'enfant,
- certificat de radiation pour les enfants précédemment scolarisés,
- certificat médical d'aptitude à la vie collective pour les enfants de 2 ou 3 ans n'ayant jamais été scolarisés.

### ■ VOTRE ENFANT DEJEUNERA A LA CANTINE ?

Sachez qu'il est impératif de procéder à son inscription avant qu'il ne fréquente le restaurant scolaire. A défaut, l'enfant ne pourra y être accepté à la rentrée. Vous pourrez constituer ce dossier d'inscription aux dates et lieux suivants :

● **Enfants scolarisés dans une école primaire de Champ le Bœuf** : Mairie annexe du CILM, 23 rue de la Meuse, du 1er juillet au 02 août et à partir du 26 août, tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le lundi matin.

● **Enfants scolarisés à l'école élémentaire André Vautrin et enfants des Aulnes scolarisés dans une des écoles primaires de Nancy Haut du Lièvre** : Mairie centrale, 14 rue du 15 Septembre 1944, à partir du 1er juillet, tous les jours de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

Les dossiers d'inscription sont disponibles sur simple appel téléphonique au 03 83 32 30 00, auprès du service scolaire de la mairie centrale.

Pour information : Les tarifs pratiqués durant l'année scolaire 2001-2002.

QUOTIENTS FAMILIAUX	REPAS OCCASIONNEL (*)	FORFAIT (*)
0 à 548	1.40 €	18.20 €
549 à 708	1.85 €	24.10 €
709 à 869	2.50 €	32.50 €
Au-delà de 869	3.40 €	44.20 €

(\*) **ATTENTION** : Ces barèmes doivent être actualisés en septembre, après communication par la Préfecture du taux d'encadrement des tarifs de cantine.

**Pièces à fournir à l'appui du bulletin d'inscription** (sauf si vous les avez déjà fournies à l'occasion d'un dossier de demande d'aide aux vacances cet été) :

ALLOCATAIRE CAF	NON - ALLOCATAIRE CAF
Photocopie du dernier avis d'imposition sur les revenus (si vie maritale, 1 avis par membre du couple)	Photocopie du dernier avis d'imposition sur les revenus (si vie maritale, 1 avis par membre du couple)
Photocopie de la dernière notification de prestations	Photocopie de l'attestation de droits aux prestations familiales ou, si les prestations sont versées par l'employeur, photocopie du bulletin de salaire de décembre.

### ■ ASSISTANTE MATERNELLE, CRECHE...COMMENT CHOISIR UN MODE DE GARDE ADAPTE ?

Sachez que la mairie de Maxéville met un service à votre disposition qui vous renseignera sur les différentes formules de garde d'enfants de 0 à 6 ans, vos droits en terme de prestations financières accordées par la C.A.F et la ville, et enfin vous présentera les dispositifs de garde périscolaire adaptés à l'accueil des enfants ayant entre 3 et 6 ans et scolarisés à Maxéville.

Alors, pour tous renseignements complémentaires ou simplement convenir d'un rendez-vous, n'hésitez pas à contacter le service petite enfance au 03 83 32 30 00, poste 104.

### Les différentes structures d'accueil d'enfants maxévillois :

● crèche familiale intercommunale de Laxou-Maxéville  
C.I.L.M. 23, rue de la Meuse à Champ le Boeuf - 03 83 96 46 99.

● halte-garderie "les Canailloux"  
C.I.L.M. 23, rue de la Meuse à Champ le Boeuf - 03 83 96 48 47.

● jardin d'enfants franco-allemand "Pumuckl" - 2 rue André-Fruchard à Maxéville - 03 83 37 95 41.

● crèche collective "les Bébés Bugs" bâtiment "les Rossignols", 10 rue de Luxembourg à Vandoeuvre  
03 83 56 53 63.

● crèche Louise Delsart - 26-28 rue Joseph Laurent à Nancy  
03 83 28 45 87.

● crèche collective "les P'tits Malins"  
1 Place du Luxembourg à Nancy  
03 83 32 86 79.

## ➤ Cet Été

### ■ DIMANCHE 7 JUILLET

Première édition des "Foulées Maxévilloises" au complexe sportif Léo Lagrange (voir article p1 et coupon d'inscription p6).

### ■ LUNDI 8 JUILLET

Assemblée générale de l'association des donneurs de sang de Maxéville et Champ le Bœuf se déroulera au Centre Médico Social, 1 rue de la République à 20h30.

Contact : Michel Hislen, 13 rue de la Seille - 03 83 97 31 18.

### ■ SAMEDI 13 JUILLET

Les animations organisées dans les quartiers à l'occasion de la Fête Nationale :

#### ● Dans le parc de la mairie :

17h : jeux gratuits pour les enfants, organisés par la section locale des Jardiniers de France

19h : buffet, buvette et restauration tenus par les Lynx et les bénévoles du centre

21h : bal populaire animé par l'orchestre de Gérard Dupuis

23h : feu d'artifice.

#### ● Au complexe sportif Léo Lagrange :

17h : jeux gratuits pour les enfants : concours de quilles, fléchettes...

19h : buffet, buvette et restauration tenus par le Comité des Fêtes de Champ le Bœuf

21h : bal populaire animé par l'orchestre de Gérard Legrand

23h : feu d'artifice.

### ■ MERCREDI 7 AOÛT

Dans le cadre du 12ème Festival international de musique de chambre (Académies internationales du Grand Nancy), la municipalité est heureuse d'inviter les Maxévillois à un concert de qualité qui se déroulera à 20h30, en l'église St Martin. Organisée par les Rencontres Musicales en Lorraine cette "promenade musicale" autour des instruments à vent et du pianoforte sera présentée par Hugues Leclere, pianiste international et directeur du Festival, Jérôme Guichard, au hautbois, super soliste de l'Orchestre national de Lyon, Odile Renault, soliste spécialiste de la flûte ancienne et notamment de la flûte romantique, et Philippe Berrod, clarinetiste super soliste de l'Orchestre de Paris. Une grande soirée classique, en compagnie de Mozart, Jadin, Puccini, Beethoven ... autour de "paraphrases" d'opéras célèbres (comme la Traviata...)... Entrée libre.

### ■ MERCREDI 28 AOÛT

En collaboration avec l'Association des donneurs de sang de Maxéville et Champ le Bœuf, le Centre de transfusion sanguine de Nancy organise une collecte de sang à la salle du parc de la mairie de 16h30 à 19h30.

Contact : Michel Hislen, 13 rue de la Seille - 03 83 97 31 18.

### ■ VENDREDI 30 ET SAMEDI 31 AOÛT

En collaboration avec l'Association des donneurs de sang de Maxéville et Champ le Bœuf, le Centre de transfusion sanguine de Nancy organise une collecte de sang dans le car de transfusion qui sera stationné sur le parking du centre commercial "la Cascade" :

● le vendredi 30 août de 15h à 19h

● le samedi 31 août de 8h30 à 12h.

Venez nombreux, chaque donneur pourra être fier d'avoir contribué à sauver une vie !

## ➤ Le mois dernier



Le 11 juin dernier, le Comité des fêtes de Champ le Bœuf accueillait vingt-cinq anciens de Ramstein Miesbach invités par le comité de jumelage à son dernier thé dansant.

La seconde édition de "L'été au Grand Sauvoy" s'est déroulée le week-end du 22 et 23 juin dernier. Les différentes manifestations s'organisaient autour de trois aspects : social, culturel et développement de la convivialité. Le samedi soir, résidents du foyer et visiteurs ont eu l'occasion de découvrir l'histoire du Grand Sauvoy au travers d'un superbe sons et lumières.



Du 1er au 5 juin, Maxéville a fêté dignement le vingtième anniversaire de la fête des fraises, sous un soleil de plomb : la buvette, tenue par des bénévoles du centre et du comité des fêtes du Champ le Bœuf, n'a pas chômé... La fête foraine, avec ses 2 manèges enfantins, son auto-skooter, ses jeux et ses loteries variées, a fait le plein.



Les nombreux visiteurs ont pu découvrir de nouveaux stands : le Cercle des Arts exposait de jolies toiles sur le thème de la fraise, et maquillait les enfants qui passaient ; l'AQCLB présentait un stand d'objets décoratifs en tissu en forme de fraises, la section locale des Jardiniers de France offrait sans modération de vraies fraises de Maxéville à déguster et vendait à prix coûtant des plants de fraises à repiquer, une artiste confectionnait sur place de bien jolis bijoux fantaisie... sans oublier nos partenaires de la Boul'Pat qui proposaient tartes, fraisières et autres délicieuses spécialités à la fraise... Autour d'un nouveau podium flambant neuf, la foule a pu admirer le spectacle de "Séduction" qu'une dizaine de jeunes artistes de "Mod'Elles Association" proposait sous la forme d'un grand défilé de mode agrémenté de

chansons et de numéros originaux avec notamment deux transformistes très étonnants !... Un feu d'artifice sonore et coloré arriva en bouquet final de cette belle journée de fête... Le lendemain, après avoir flâné autour des stands et des manèges, les visiteurs participèrent à la tombola des forains en fin d'après-midi. Enfin, avant leur départ, les forains offrirent à tous les enfants des tours de manège à tarif réduit le mercredi...

Pour la vingtième année consécutive, Maxéville a maintenu la tradition de la fête des fraises et l'on chuchote qu'une équipe de bénévoles, aidé du service JAS et de Serge El Founi, préparent déjà une nouvelle version originale pour l'année 2003... En attendant, merci à tous ceux qui ont permis que cette édition 2002 soit encore d'un grand cru...



## Activités sportives

### TENNIS : Alérion Tennis Parc Nancy

Du 1er juillet au 30 août, le club organise des stages à destination des 5 - 16 ans :

- 1) de tennis : - de 9h à 10h30,  
- ou de 14h à 15h30.

Coût de la semaine en demi-journée, 54€.

2) des stages multisports en demi-journées avec tennis, foot, basket, hockey sur gazon...

- de 9h à 12h (69€ la semaine)
- de 14h à 17h30 (76€ la semaine).

3) des stages multisports en journées avec tennis, foot, basket, hockey sur gazon... de 9h à 17h15 (151€ la semaine).

Ce tarif comprend le déjeuner pris au restaurant de l'ATPN ainsi que le goûter.

Contact :

Bernard Bonnet, ATPN, avenue du Rhin à Maxéville - 03 83 98 33 42.

### ATELIERS DANSE, STRETCHING ET MASSAGE : Amnésia

La compagnie Amnésia vous propose de participer aux stages d'été qu'elle organise au complexe sportif Léo Lagrange du 1er au 5 juillet et du 26 au 30 août :

Danse : de 17h à 18h30

Stretching A : de 18h30 à 19h30

Stretching profond B : de 19h30 à 20h30

Atelier massage en juillet : de 17h30 à 19h30

Atelier massage en août : de 15h à 17h

Ces stages, tous niveaux, sont ouverts à tous.

Les tarifs :

A - Formules stretching : 30€ pour 5 cours, 44€ pour 10 cours

B - Formule Danse : 35€

C - Formule Danse + 5 heures de Stretching : 61€

D - Formule Forfait Global 10h de danse et stretching : 76€

E - Atelier massage : 65€ - Attention, l'atelier est limité à douze personnes

Contact :

Patrick Chauvelot, compagnie Amnésia, 22 rue de la Moselotte 54520 Laxou, 06 07 26 02 48 ou patrick.chauvelot@laxou.semnet.tm.fr

### MESSAGES DES ASSOCIATIONS

#### Foyer de l'Amitié

Nous cesserons nos activités le mardi 25 juin à 17h. Le rendez-vous est pris avec nos membres pour la reprise des permanences au CILM le vendredi 6 septembre à 14h. Bonnes vacances à tous !

#### Club des Gais Lurons

Chers membres, vous ne partez pas en vacances ? Rejoignez-nous le mardi et le vendredi après midi au club : nous poursuivons nos permanences habituelles durant l'été. A bientôt !

### ETE 2002 : DES ANIMATIONS VARIEES POUR LES JEUNES DE 12 à 17 ANS.

Du 1er juillet au 23 août, les jeunes Maxévillois auront l'opportunité de découvrir de nombreuses activités ludiques, sportives et culturelles. Le programme complet des activités proposées aux jeunes âgés de 12 à 17 ans par la municipalité a été distribué dans toutes les boîtes à lettres des Maxévillois. Vous pouvez encore vous le procurer en mairie, dans les complexes Marie Marvingt et Léo Lagrange, au CILM, au local "jeunes" des Aulnes ainsi que sur l'agenda du site de la ville : [www.mairie-maxeville.fr](http://www.mairie-maxeville.fr).

Grâce à une convention signée entre les mairies de Laxou et Maxéville, les jeunes Laxoviens de Champ le Bœuf pourront, pour la première fois, participer cet été aux activités animées par le service Jeunesse Animation Sport.

Les tarifs vont de la gratuité à 15€ en fonction des activités. Nous vous rappelons que, pour les grandes sorties en car, les points de rendez-vous sont situés au complexe Léo Lagrange, au complexe Marie Marvingt et aux Aulnes... **Renseignez-vous auprès des animateurs du service JAS au 03 83 37 96 53 et bonnes vacances à tous !**

### INSCRIVEZ-VOUS A LA PREMIERE EDITION DES "FOULEES MAXEVILLOISES"

Retournez le coupon d'inscription ci-dessous au complexe sportif Léo Lagrange, rue de l'Orne 54320 Maxéville.

**LES FOULEES MAXEVILLOISES**  
**Dimanche 7 juillet 2002**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : ..... Tél : .....

Année de naissance : ..... Sexe : M  F  (1)

Chèque d'un montant de ..... Euros joint  Règlement sur place  Certificat médical joint

Remis lors du retrait du dossard  Ou numéro de licence : ..... (1) cocher la case correspondante

### TOUT MAXEVILLE AU ZENITH :

La 7ème édition de "Tout Maxéville au Zénith" se déroulera au Zénith le **dimanche 29 septembre de 9h à 18h**. Comme chaque année, cette grande manifestation accueillera le Salon des Associations de Maxéville et le traditionnel vide greniers. Fort apprécié des joueurs en réseau l'an passé, un second lan game sera organisé dans la salle de spectacles du Zénith.

Vous pouvez d'ores et déjà vous **inscrire au vide greniers** auprès du Comité de Jumelage, Mairie de Maxéville, 14 rue du 15 septembre, 54320 Maxéville.

Indiquez par écrit vos : nom, prénom, adresse, téléphone et, pour les professionnels votre n° de registre de commerce. Joindre une photocopie de votre carte d'identité et un chèque de 7,50€ par emplacement (4mx2,50m). **Renseignements : service JAS : complexe Marie Marvingt : 03.83.37.01.67 (heures de bureau) et complexe Léo Lagrange : 03.83.98.14.99 (l'après-midi).**

Dans le cadre de cette grande manifestation associative, les nouveaux habitants maxévillois participeront à une visite commentée de la ville et partageront le pot de l'amitié avec les représentants de la municipalité. Nous invitons les nouveaux habitants désireux de découvrir les structures communales et les différents quartiers de la ville à renvoyer le coupon d'inscription ci-dessous en mairie, 14, rue du 15 septembre 1944. Vous pouvez également vous inscrire par mail : [Mairie.maxeville@mairie-Maxeville.fr](mailto:Mairie.maxeville@mairie-Maxeville.fr) et par téléphone en contactant la mairie au 03 83 32 30 00, poste 111.

**JOURNÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX MAXEVILLOIS**  
**Dimanche 29 septembre 2002 à 10 h**  
**sur le parking du Zénith**

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Téléphone .....  Assistera à la journée du 29 septembre 2002

Nous serons ..... personne(s) au total, dont ..... enfants

## ■ VOUS SOUHAITEZ DEVENIR ASSISTANTE MATERNELLE : QUE FAIRE ?

Demandez un dossier de "candidature à l'agrément" au service PMI du Conseil Général (48 rue du Sergent Blandan - 54029 - Nancy) ou tous renseignements relatifs à la procédure d'agrément auprès de Madame Buch - Centre PMI - TAMS secteur de Laxou - 80 boulevard Foch à Laxou 03 83 67 81 70.

**VOUS ETES ASSISTANTES MATERNELLES :** Vous figurez sur les listes consultables par les parents dans les Centres médico-sociaux de votre commune ?

Sachez que le service Petite Enfance est aussi à votre disposition pour enregistrer votre disponibilité. Merci de prendre préalablement rendez-vous au 03 83 32 30 00, poste 104.

## ■ LA CRECHE FAMILIALE INTERCOMMUNALE RECRUTE DES ASSISTANTES MATERNELLES :

Vous souhaitez ou envisagez de devenir assistante maternelle - Sachez que la crèche familiale intercommunale, située au C.I.L.M., 23 rue de la Meuse à Champ le Bœuf, recrute des assistantes maternelles pour la garde d'enfants sur les différents quartiers de Maxéville (Champ le Bœuf - Les Aulnes/La Tour Panoramique - Centre - Meurthe-et-Canal). Madame Fontaine, directrice de la crèche est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions relatives à la profession d'assistante maternelle et vous aider éventuellement dans vos démarches d'agrément. Vous pouvez la contacter au 03 83 96 46 99.

## ■ PARENTS - ASSISTANTES MATERNELLES RENCONTRE du 14 MAI au CILM :

Madame Gavouyere, représentant le relais conseil de la CAF et Madame Huot-Marchand, médecin PMI, ont répondu aux interrogations des 18 assistantes maternelles présentes lors de cette réunion. De nombreux sujets ont été abordés au cours de cette rencontre : les limites de l'agrément par rapport au nombre d'enfants accueillis, les principales activités d'une journée d'accueil, l'éveil de l'enfant, la réglementation du travail (congés, d'indemnités d'absences, rémunération, retraites), et bien évidemment, l'évolution des rythmes de travail (temps partiel - RTT) qui modifie les besoins des parents et auxquels les ASMAT sont confrontées ... Tous ont cependant regretté qu'aucun parent ne soit présent pour exprimer sa position quant aux différents aspects abordés au cours de cette réunion sympathique et conviviale.

## ■ LE "PLUS" DES RESTAURANTS SCOLAIRES...

Le temps de cantine est, à Maxéville, un moment privilégié pour les enfants : c'est un espace de construction personnelle et d'apprentissage des règles éducatives. Tout est donc mis en œuvre pour offrir aux enfants, avant ou après le repas, des activités visant à développer leurs sens artistique, culturel, sportif, technologique...et civique... sans surcoût pour les parents !

Ces activités ont habituellement un lien avec les projets d'école. Toutefois, le comité de pilotage "temps de cantine" du centre a souhaité privilégier un axe de travail différent pour le programme 2001-2002 :

Guidés par Monsieur Pereira, intermittent du spectacle et les animateurs du temps de cantine, les demi-pensionnaires du Centre ont eu, à partir de janvier dernier, l'opportunité de concevoir et réaliser une pièce sur le thème des "relations parents-enfants". Les enfants ont aussi développé leur talent dans les domaines de la musique et de la danse, s'investissant dans un atelier percussion et dans la réalisation de quatre chorégraphies autour du folk, des danses moderne, orientale et africaine. Ils ont aussi eu la possibilité de s'initier à l'infographie puisqu'ils ont eux-mêmes réalisé les invitations destinées à leurs parents pour la présentation de leurs travaux le 13 juin dernier.



Ce moment fort agréable, qui réunissait parents, enseignants et élus, a permis de voir à quel point les enfants étaient, à juste titre, fiers de leurs travaux.

De leur côté, les demi-pensionnaires de Champ le Bœuf, en lien avec les écoles primaires Jules Romains et St Exupéry, avaient choisi de travailler "les arts du cirque" et le "chant-chorale"... Ils ont présenté le résultat de leurs intenses activités le 21 juin dernier à la salle de spectacle du CILM.



Les deux spectacles ont rassemblé de nombreux parents qui avaient tout lieu d'être fiers des efforts fournis par les jeunes demi-pensionnaires du Centre et de Champ le Bœuf. Les représentations se sont achevées autour de buffets pour lesquels beaucoup de mamans avaient confectionné, pour le plaisir des petits et des grands, leurs spécialités salées ou sucrées... Un grand "merci" à elles ainsi qu'aux animateurs des FJEP - partenaires du "temps de cantine" - dont le sérieux, la patience et la créativité ont permis aux enfants de présenter des spectacles d'une telle qualité.

## ■ REMISE DE DICTIONNAIRE ET MANIFESTATION DE FIN D'ANNEE SCOLAIRE.

Le passage en 6ème est un moment important dans la vie scolaire des enfants. Pour accompagner les jeunes Maxévillois concernés par cette étape, la municipalité a souhaité offrir à chacun d'eux un dictionnaire qui leur sera certainement très utile pour la poursuite de leurs études.

Ainsi, le 13 juin, à l'occasion de la traditionnelle manifestation de fin d'année scolaire, Isabelle Siméon, adjointe déléguée aux affaires scolaires, a procédé à la remise de dictionnaires : Quelques quatre-vingt-dix élèves ont bénéficié de cette "remise des prix" un peu particulière qui se voulait surtout encourageante pour leur avenir.



Vers 17h, à l'issue d'un discours éloquent sur les objectifs de la municipalité en matière d'accompagnement des projets d'écoles et d'action d'apprentissage de la citoyenneté, Monsieur le maire, entouré d'adjoints, de conseillers municipaux et de nombreux enseignants, adressait ses remerciements aux instituteurs quittant la commune à l'issue de cette année scolaire, notamment Mesdames Boutinaud, Girardin-Morel, Daniel et Bodinier ainsi que Monsieur Marsan.

## Travaux dans la ville

L'élargissement de la bande d'arrêt d'urgence de l'autoroute A31 et la construction d'un mur de soutènement destiné à assurer la stabilisation du talus se poursuivront durant les mois de juillet et août, nécessitant le maintien de la circulation alternée de 7h à 17h du lundi au vendredi.

Durant l'été, comme cela a été décidé lors des dernières réunions de la commission circulation, la réfection de passages piétons sera réalisée avec des peintures rétro réfléchissantes et ocre notamment au carrefour Patton/Leclerc, route de Metz à hauteur de l'ancien arrêt "lavoir" et rue de l'Orne.

La période estivale sera également mise à profit pour procéder à la mise à jour et au renforcement de la signalisation routière sur l'ensemble de la ville.



Fin mai et début juin, les enfants de primaire de tous les groupes scolaires ont bénéficié des conseils avisés des employés communaux du service "fleurissement" pour la création de massifs floraux dans et devant leur école.



Peu de temps après, le jury appréciait le travail des élèves du groupe André Vautrin et de la maternelle Jules Romains qui participaient au concours des écoles fleuries.



Le pont fixe faisant partie de la campagne de fleurissement printanier, les employés communaux ont profité de cette intervention sur le site pour entreprendre de le repeindre.

## Ce mois ci au jardin et au balcon



"Quand il pleut le jour de la St Victor (21 juillet), la récolte n'est pas d'or".

### LA PLANTE DU MOIS DE JUILLET : L'IRIS

Les grands iris se plaisent dans tous les jardins, pourvu qu'ils soient installés dans l'endroit le plus chaud et le plus sec !

Secret 1 : à la plantation, n'enterrez pas le rhizome (la racine charnue) de votre iris ; laissez à la surface la partie renflée et espacez de 20 à 25 cm en tous sens.

Secret 2 : tous les 3 ans, divisez-les.

Secret 3 : ôtez les fleurs fanées avant qu'elles ne forment d'énormes graines qui épuisent les iris.

### LE GESTE DU MOIS DE JUILLET

Pincez les tomates (au 3ème ou 4ème bouquet de fleurs). Si vous ne l'avez pas encore fait, tuteurez vos plants de tomates, pincez les régulièrement au fur et à mesure de leur croissance, supprimez tous les bourgeons axillaires (à l'aisselle des feuilles). Conservez la plupart des feuilles sur la tige principale mais enlevez celles qui fanent ou qui font de l'ombre sur les fruits.

### LA PLANTE DU MOIS D'AÔÛT : LA CAMPANULE

Cette fleur vivace apprécie une exposition ensoleillée. Elle fleurit de juin à août et peut atteindre une hauteur de 60 à 80 cm.

De ses larges clochettes, la campanule des jardins sonne l'heure de l'été. Bleue ou blanche, essayez-la émergeant du feuillage doré d'une spirée ou d'un

buisson de roses.

Conseil : méfiance au printemps car les limaces adorent le liquide blanc laiteux qui s'écoule de ses tiges sectionnées.

### LE GESTE DU MOIS D'AOUT

Renouvelez la fraisière. Ne conservez pas de plants de fraisier plus de 3 ou 4 ans, si vos fraisiers sont sains, prélevez les stolons (jeunes pousses enracinées émises tout autour des pieds mères) et installez les dans un nouveau terrain en les espaçant de 50 cm.

### C'EST LE MOMENT DE...

- Poursuivre l'arrosage fréquent des plantes d'appartement - N'oubliez pas de les éloigner du soleil direct ou tendez un voilage,
- commencer les arrosages réguliers des potées fleuries en ajoutant de l'engrais pour géranium une fois par semaine,
- supprimer les fleurs fanées pour stimuler la floraison,
- tailler vos rosiers non remontants et fleuris
- commencer les semis de fleurs bisannuelles : pensées, myosotis, pâquerettes,...
- bouturez les géraniums (fin juillet août),
- tailler les framboisiers non remontants juste après la récolte,
- semer les légumes pour l'hiver (choux, poireaux, navets,...),
- pailler les fleurs et les légumes les plus gourmands en eau,
- espacer les tontes de gazon et relever la hauteur de coupe,
- faire des confitures,
- profiter de son jardin, des promenades et partir en vacances...

"Si les hannetons sont nombreux, les pommes de terre seront abondantes".

## Aidez-nous à améliorer votre environnement

Chaque mois, des permanences sont tenues par les adjoints dans les différents quartiers. Elles sont pour vous, l'occasion de nous faire-part de vos remarques ou suggestions concernant votre environnement : propreté, entretien des voiries, éclairages, espaces verts... Les services techniques municipaux sont également à votre

disposition - Tél : 03 83 36 49 48.

Vous pouvez aussi renvoyer le coupon ci-dessous. Des coupons similaires sont disponibles en mairie centrale et à l'annexe de Champ-le-Bœuf.

Attention, les coupons anonymes ne seront pas pris en compte

### AIDEZ-NOUS A AMELIORER VOTRE ENVIRONNEMENT

Mairie de Maxéville

Coupon à renvoyer ou déposer en mairie, 14 rue du 15 septembre 1944 ; en mairie annexe au CILM, 23 rue de la Meuse.

Madame, Monsieur .....

Adresse .....

Téléphone (facultatif) ..... Fait part des remarques suivantes :

Date et signature